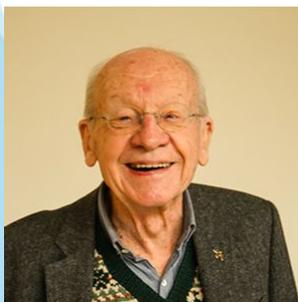


DISPARITION DE RENÉ CILIA

René CILIA nous a quitté le 3 septembre dernier à l'âge de 95 ans. Membre du Conseil d'Administration de notre association, il a activement œuvré au développement de Citoyennage en Occitanie où il résidait. Ainsi qu'au national par ses interventions remarquées et saluées lors des Congrès des Âges et du Vieillessement. Nous lui en sommes très reconnaissants et adressons à ses proches nos condoléances les plus sincères.



EDITORIAL



Cette année Citoyennage s'est fixé comme objectif d'améliorer son fonctionnement, notamment dans le domaine de la communication avec les adhérents.

C'est pourquoi nous vous présentons aujourd'hui le premier numéro d'une nouvelle version des Échos de Citoyennage que certains de vous connaissent déjà. Il s'agit d'une publication trimestrielle diffusée de façon électronique dans un maximum de résidences et services à domicile qui vous la mettront à disposition localement. Elle a pour objet de vous informer des activités de Citoyennage tant au niveau national que régional et où vous pourrez également vous exprimer si vous le souhaitez. Elle comportera aussi des informations générales sur le secteur des personnes âgées.

Nous souhaitons qu'elle réponde à votre attente et nous attendons pour cela vos commentaires.

Philippe Wender Septembre 2023

SOMMAIRE

■ Actualité de l'association

- Nouvelles des régions
- Retour sur les colloques Occitanie et Ile-de-France
- Citoyennage s'exprime
- Nos activités extérieures en 2023

■ Actualité du secteur

- Congrès des Âges et du Vieillessement et CNNAG
- 2023 : 20 ans de la canicule
- Rapport Pires-Beaune
- Livres

ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION

Nouvelles des régions

Depuis sa création il y a presque trente ans, l'activité de la démarche Citoyennage se mesure entre autres à l'aune des Régions qui réunissent régulièrement ses membres à l'occasion de colloques régionaux. L'année 2023 a été marquée par quatre colloques : dans les Hauts de France, en Occitanie, en Île de France et en Normandie. D'autres groupes locaux fonctionnent en France sans avoir eu l'occasion de se réunir régionalement cette année.

**Le colloque Hauts de France a eu lieu le 20 juin et avait pour thème :
Continuer à être utile pour garder notre place dans la société : envie de s'informer d'agir et de sortir.**

**Le colloque Île de France a eu lieu du 4 au 7 juillet et avait pour thème :
Que devient notre rapport au monde avec l'avancée en âge ?**

**Le colloque Occitanie a eu lieu les 14 et 15 septembre et avait pour thème :
Les relations avec le personnel : comment garder son identité et sa dignité ?**

**Le colloque Normandie aura lieu le 29 septembre et sera consacré au
développement durable.**

Citoyennage est en phase d'expansion cette année, avec le retour de l'activité dans la région Auvergne Rhône Alpes qui était un peu en sommeil avec une réunion inter-établissements en octobre. Et avec un projet qui se profile en Nouvelle Aquitaine.

Retour sur le colloque Citoyennage Occitanie



Le colloque **Citoyennage** Occitanie s'est clôturé ce vendredi 15 septembre 2023 en présence d'environ 150 personnes âgées venues de toute l'Occitanie. Résidents et professionnels se sont réunis autour d'un thème commun : « **Relations entre les personnes âgées et le personnel : comment garder son identité et sa dignité ?** ».



Vaste et complexe sujet d'où il a fallu extraire la définition de chaque mot afin de s'accorder sur un langage commun.

Chaque établissement a travaillé en amont du colloque et a rédigé une synthèse de leurs débats internes.

Cette année, c'est la jeune **journaliste indépendante Lola Cros** qui a animé la restitution régionale. Elle s'est appuyée sur les synthèses de chaque maison, elle a facilité et valorisé l'expression de chaque résident sur les points communs et mis en lumière les points singuliers.

Ce colloque a été très animé, riche d'échanges constructifs avec de beaux retours d'expériences réussis, d'autres moins, mais toujours dans un bel esprit coopératif et une parole ressentie totalement libre.

Durant les échanges entre résidents, les professionnels se sont réunis autour du GAG (Groupement des animateurs en gérontologie) afin de travailler ce même thème avec le prisme du professionnel.

Le vendredi matin, Lola Cros a animé une table ronde en regards croisés d'une très belle qualité entre résidents et professionnels.

Nous retiendrons essentiellement que l'échange et la parole sont les meilleurs outils pour garder son identité et sa dignité en tant que personne.

La conclusion revient à Francine Serra et Simone Viguié, administratrices citoyennage, elles disent : « ***Nous pouvons nous sentir tous collaborateurs d'un futur à inventer*** ».



*Groupe Citoyennâge de l'Ehpad Saint-Joseph de Marcillac-Vallon (Aveyron)
Restitution du groupe de réflexion (3 juillet et 11 septembre) 2023, en vue du
colloque régional (14 et 15 septembre 2023) à La Grande-Motte.*

Relations entre les personnes âgées et le personnel : comment garder son identité et sa dignité ?

C'est un sujet complexe, car il faut commencer par définir ce qu'est l'identité, ce qu'est la dignité. Nous nous sommes accordés pour dire que l'identité comprend nos traits de caractère, notre personnalité, nos goûts, mais aussi notre histoire passée. La dignité est, selon nous, très proche du respect que nous devons aux autres et que nous attendons en retour. Il s'agit du respect physique, moral, intellectuel...

Pour rendre concret le thème de réflexion, nous avons pensé à des exemples précis.

Par exemple, quand nous entrons en maison de retraite, nos papiers d'identité et notre carte vitale nous sont retirés. Certains d'entre nous ont l'impression de perdre un peu de leur identité à ce moment-là. C'est symbolique.

Autre exemple, une résidente a mal vécu qu'un nouveau soignant, un jeune homme, se présente pour lui faire la douche sans se présenter ni demander son accord. "S'il était venu une deuxième fois, j'aurais osé dire que cela me gênait", a-t-elle témoigné. Elle aurait apprécié que l'homme lui demande, avant de la toucher, si ça ne la gênait pas.

D'autres exemples sont cités autour des repas. Si l'on ne propose pas le choix, par exemple sur un plateau de fromages, et que l'on sert un résident avant qu'il exprime son désir : c'est ressenti comme une atteinte à la dignité. C'est aussi le cas quand les aliments sont systématiquement mixés alors qu'un résident pourrait manger des aliments coupés. Parce que la saveur n'est pas la même, on prive le résident d'un plaisir.

"On sait que le temps est limité et que des ordres sont donnés pour faire manger tout le monde en même temps, sans prendre le risque que quelqu'un s'étouffe par exemple", ont témoigné les résidents.

« C'est à force de ne pas nous demander notre avis que nos capacités décisionnelles s'éteignent », ajoute une résidente.

Nous avons noté que, depuis peu, des options de remplacement sont proposées pour chaque plat. Il nous est possible de nous exprimer lors des repas.

Aussi, autre exemple, le groupe a noté que les soignants se signalent systématiquement à la porte de leur chambre en frappant avant d'entrer. C'est un geste apprécié. "C'est notre espace, c'est notre fierté", a réagi une résidente. D'ailleurs, on parle aujourd'hui de « domicile », et non plus de « chambre » pour chaque résident. Cette évolution renforce le sentiment de se sentir chez soi, et donc notre dignité.

Les mots que nous utilisons dans l'établissement ont leur importance. Nous nous sommes aussi interrogés sur la manière dont les personnels nous appellent : « Monsieur Untel, Madame Untelle ». C'est signe de respect, avec le vouvoiement. Cela marque la relation professionnelle et une certaine distance, mais nous serions d'accord, à la majorité, pour être appelés par nos prénoms. C'est une réflexion intéressante car notre nom est un marqueur fort de notre identité.

Ces réflexions nous ont permis de parler de la **liberté** aussi. Pour beaucoup d'entre nous, c'est le fait de ne plus conduire qui revient souvent. C'est un marqueur de la perte d'autonomie qui peut être mal vécu. Quand nous entrons en institution, nous perdons une partie de liberté. Par exemple, nous devons toujours signaler quand nous sortons, et préciser où nous allons. Nous devons aussi respecter le rythme de la maison de retraite, pour les temps de repas, de soin ou d'animation.

Nous sommes tous conscients que le règlement est nécessaire pour vivre ensemble. Nous sommes aussi d'accord pour dire que les relations avec les personnels dépendent de nombreux facteurs : le degré d'autonomie de chacun, les capacités physiques et cognitives, la présence d'un entourage aimant. Cela joue sur la bonne intégration du résident et sa volonté d'adaptation au collectif.

Parfois, le manque de personnel ou la présence d'intérimaires peuvent changer la donne. Car cela impose aux personnels de travailler plus vite, de s'adapter, et aux nouveaux personnels de trouver leurs marques pendant plusieurs jours. C'est une période d'adaptation et de flottement qui peut amener des malentendus, car nous n'avons pas le temps de nous apprivoiser mutuellement avec chaque nouvel intérimaire.

Pour beaucoup de résidents, même si les soignants doivent être à notre écoute, nous estimons aussi que c'est avant tout à nous de nous adapter pour que la vie en communauté soit fluide. "Parfois, on n'ose pas demander pour ne pas déranger, alors on prend ce que l'on nous donne", exprime une résidente. Une autre ajoute : "D'autres ont plus de besoins que moi, je ne vais pas en rajouter".

"Il faut avoir beaucoup d'humilité pour s'intégrer et s'adapter dans ce nouveau cadre de vie, a témoigné une résidente. Ici, on est enfermé sans l'être totalement. Il faut trouver de nouveaux petits plaisirs quotidiens et de quoi se distraire."

Nous nous accordons pour dire que les personnels encadrants sont très respectueux, et travaillent de leur mieux pour prendre soin de nous. Autant qu'ils le peuvent, ils connaissent nos préférences, nos habitudes et s'emploient au mieux à les respecter.

Audrey, l'animatrice qui a participé à nos échanges, ajoute qu'elle a de la chance de partager des moments pendant lesquels elle peut prendre du temps avec les résidents, que cela lui permet de les connaître individuellement, mais que ce n'est pas le cas de tous ses collègues, notamment ceux qui s'occupent des soins.

Nous concluons que l'échange et la parole sont les meilleurs outils pour garder notre identité et notre dignité en tant que personne. Si l'on exprime nos besoins et nos désirs, et si l'on nous demande notre avis pour choisir un dessert ou pour autoriser un soignant à nous faire la douche, alors nous nous sentons respectés et dignes en tant qu'individus.

Colloque Ile-de-France 2023

Zoom sur une visite intéressante

Au terme de plusieurs mois de réflexion, les participants au colloque ont, cette année, traité du thème de leur rapport au monde en vieillissant, et de leur citoyenneté. En a émergé la nécessité d'une représentation de Citoyennage partout où peuvent se prendre des décisions impactant les personnes âgées ; demande en présence de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) venue tout exprès de Paris dans le cadre d'un rapport demandé par le Ministère des Affaires Sociales sur « la participation citoyenne dans les politiques de citoyenneté ».

Cette appréciation mérite attention, quelle que soit la façon dont elle ait pu s'exprimer. D'autant plus qu'en a bel et bien émergé une demande de représentation de Citoyennage partout où peuvent se prendre des décisions impactant les personnes âgées. A commencer, par exemple, par les CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie), organismes consultatifs ayant un large champ de compétences, hélas pas forcément bien connus de tous. D'où, également, une demande d'éclairage a minima.

Dans cette optique, la visite, tout un après-midi, de Madame Lucile Olier de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales) nous a parue intéressante. Venue tout exprès de Paris, elle désirait rencontrer les participants du colloque, dans le cadre d'un rapport demandé par le Ministère des Affaires Sociales sur « *la participation citoyenne dans les politiques de citoyenneté* ». Bien en phase, sembla-t-il, avec une recommandation du HCFEA (Haut Conseil à la Famille et à l'Autonomie) pour « *rendre plus effective la libre expression des personnes âgées vulnérables ainsi que celle de leurs représentants dans les instances départementales, régionales et nationales* ».

Ainsi, près de deux heures durant, quelque vingt participants purent dialoguer avec Madame Olier, en toute liberté. Son rapport est attendu en fin d'année, avec intérêt. Et plus encore... les décisions qui pourraient en découler.

Un duo parfait d'organisateur

Elle a une manière lumineuse d'être là, menue mais si présente. Elle n'impose rien. Elle propose, légère. Vous décidez. Vite, elle devient aussi nécessaire qu'un fluide peut l'être à une mécanique. Toute en douceur. Elle à l'ouïe fine, la

compréhension plus encore. Elle observe, suggère et sait accompagner chacun dans ses mots, bienveillante et respectueuse. Elle peut plaisanter, souriante, mais sa présence est forte et elle peut même batailler ferme pour défendre un avis ou faire contrepoids. Fidèle à elle-même, sans avoir l'air d'y toucher.

A côté d'elle, bien sûr, lui ne peut que paraître presque pataud. Grognon ? Juste pour faire semblant. Il est si bon, dévoué, veillant avec intelligence à tout, le champ large, la synthèse rapide. Très présent aux autres mais très décidé à aboutir. Tout plein de références, et diplomate à bon escient. Un homme précieux en somme qui, lui aussi, avec humour, sait éclairer un chemin et donner envie de le suivre.

C'est donc un parfait duo de professionnels, travaillant parfois jusqu'à point d'heure, qui cette année encore, avait organisé notre colloque, avec l'aide de leurs collègues et la participation des autres résidences en Ile de France. A tous nous devons la qualité d'un accompagnement fructueux, propre à l'épanouissement des participants, dans l'émergence de leurs réflexions. Merci, un grand merci à eux !

Citoyennage s'exprime

13 avril 2023 : Une proposition de loi « bien vieillir » décevante sans concret

L'association nationale Citoyennage regroupe les personnes âgées accompagnées en établissement et à domicile soucieuses de faire entendre leurs voix et ne peut donc pour l'heure se satisfaire de la proposition de loi « Bien Vieillir » discutée cette semaine au parlement.

Mettre à la discussion de la représentation nationale un projet en faveur des personnes âgées, porter attention à la liberté de recevoir des visites et à la nécessité du maintien des liens sociaux comme pour tout citoyen ou encore adopter une obligation de loi de programmation budgétaire pluriannuelle pour le grand âge sont autant d'éléments qui vont dans le bon sens.

Force est néanmoins de constater que les leçons de la crise du COVID n'ont pas été entendues puisque les personnes âgées elles-mêmes, comme leurs propositions concrètes, n'ont pas été prises en compte. Ce sont pourtant les mieux placées et spécialistes de ces sujets.

La reprise des débats dans quelques semaines devra donc permettre que les prochaines évolutions du texte traduisent bien les réponses à apporter en tout premier lieu aux attentes de personnes âgées.

Car en effet la maltraitance systémique (toilettes expédiées, attente trop longue à la sonnette, manque d'activités individuelles ou en groupe, ...) n'est-elle pas dans une bonne mesure, la conséquence de l'insuffisance des financements et par conséquent du peu de temps de professionnels accompagnant ?

L'adoption d'un ratio minimal de personnel nous semble donc la mesure essentielle pour y répondre, tout comme la considération et reconnaissance des professionnels y contribuent également.

26 mai 2023 : Lundi de Pentecôte : la journée de solidarité rappelle l'urgence d'une loi autonomie personnes âgées

Lundi de Pentecôte : la journée de solidarité rappelle l'urgence d'une loi autonomie personnes âgées

L'INSEE rendait début Avril un rapport rappelant que la France compte aujourd'hui 30 000 centenaires, soit près de 30 fois plus que dans les années 1960-1975, et qu'elle pourrait en compter 76 000 en 2040.

Cette perspective est en soi une bonne nouvelle pour l'ensemble des Français puisque 80 % des plus de 80 ans vont bien et contribuent largement à l'activité économique en tant que consommateurs, que ce soit dans le domaine des loisirs, du tourisme et de la santé ou encore au titre d'activités bénévoles dans les associations et en privé en assurant par exemple la garde de leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

Pour autant, 20 % d'entre eux ont besoin d'être soutenus dans leur autonomie quotidienne. S'ils contribuent tout autant à l'économie de notre pays, mieux les aider encore à domicile ou en établissement permettrait cependant de créer des centaines de milliers d'emplois pour les plus jeunes.

Après les crise COVID et révélations du livre de V. CASTANET, ce Lundi de pentecôte rappelle donc à l'Etat l'urgence d'adopter une Loi Autonomie, telle que promise en 2018 par E. MACRON, afin de dégager les financements nouveaux permettant de réellement améliorer les conditions de vie quotidienne des personnes âgées.

20 juillet 2023 : CITOYENNAGE salue la reconduction d'un Ministère de l'Autonomie

Alors que le projet de Loi "Bien vieillir" vient d'être reporté sine die de l'agenda parlementaire, CITOYENNAGE salue la nomination d'une Ministre aux personnes âgées car ce sujet reste un enjeu majeur pour notre pays.

La perspective de vivre de plus en plus longtemps est en soi une bonne nouvelle pour l'ensemble des Français puisque 80 % des plus de 80 ans vont bien et contribuent largement à l'activité économique en tant que consommateurs, que ce soit dans le domaine des loisirs, du tourisme et de la santé ou encore au titre d'activités bénévoles dans les associations et en privé en assurant par exemple la garde de leurs petits-enfants ou arrière-petits-enfants.

Pour autant, 20 % d'entre eux ont besoin d'être soutenus dans leur autonomie quotidienne. S'ils contribuent tout autant à l'économie de notre pays, mieux les aider encore à domicile ou en établissement permettrait cependant de créer des centaines de milliers d'emplois pour les plus jeunes.

Après les crise COVID, révélations du livre de V. CASTANET et report sine die projet de loi "Bien vieillir", CITOYENNAGE estime urgent d'adopter une Loi Autonomie, telle que promise en 2018 par E. MACRON, et se tient ainsi prête à rencontrer A. BERGÉ dans les meilleurs délais afin de lui présenter ses attentes et propositions.

Le secteur du grand âge espère "un élan décisif" après la nomination d'Aurore Bergé



Crédit: Shutterstock/Arthimedes

Si les fédérations et acteurs du grand âge saluent l'arrivée de la nouvelle ministre des solidarités et des familles au gouvernement, ils insistent sur l'urgence de reprendre les différents chantiers laissés en jachère, dont la proposition de loi bien vieillir et le plan ministériel promis par le ministre sortant, Jean-Christophe Combe.

Les lignes du grand âge vont-elles enfin bouger? C'est ce qu'espèrent les acteurs du grand âge.

Après la [nomination d'Aurore Bergé](#), qui a fait son entrée au ministère des solidarités et des familles le 20 juillet, épaulée par Fadila Khattabi, ministre déléguée chargée des personnes handicapées, les premières réactions sont positives mais prudentes, alors qu'en début de semaine, [le report sine die de l'examen à l'Assemblée de la proposition de loi "bien vieillir"](#) a plus que fait grincer des dents.

"L'urgence absolue d'agir concrètement"

Dans un communiqué diffusé dès le 20 juillet, **le Syndicat national des établissements et résidences privés pour personnes âgées (Synerpa)** remercie le ministre sortant, Jean-Christophe Combe, "pour sa disponibilité, son écoute et sa détermination à défendre la diversité des modèles d'accompagnement des personnes âgées".

Il salue aussi "l'engagement de François Braun [ministre de la santé et de la prévention remplacé par Aurélien Rousseau] pour la mise en lumière et la valorisation des professionnels de santé du secteur médico-social".

Le syndicat espère que les nouveaux "ministres témoigneront de la même attention pour faire de l'accompagnement des personnes âgées une priorité".

Il est impératif de "poursuivre la réforme et la modernisation du secteur", explique-t-il, indiquant se tenir à disposition des ministères pour "avancer sur les chantiers prioritaires propres au grand âge".

"Face aux défis liés au phénomène de transition démographique sans précédent, il est plus que jamais nécessaire que l'exécutif se saisisse pleinement de ces sujets pour assurer à chacun l'accompagnement qu'il souhaite et dont il a besoin", insiste-t-il.

Profitez de toute l'information Gerontonews.com en continu & illimité

Articles illimités

Dossiers pratiques illimités

Newsletter quotidienne

Multi-comptes

Testez **gratuitement** pendant 1 mois

DÉCOUVRIR L'OFFRE

Du même avis, **l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA)** attend de la nouvelle ministre qu'elle mette en oeuvre "une politique active en faveur des personnes âgées et handicapées", comptant pour cela sur l'expérience passée et les "grandes responsabilités" d'Aurore Bergé au sein de la majorité présidentielle de l'Assemblée nationale, a-t-elle décrit dans un communiqué diffusé également le 20 juillet.

Disant "espérer" que l'ajournement de la proposition de loi bien-vieillir ait pour cause ce remaniement ministériel, elle exprime l'"urgence absolue d'agir concrètement pour le secteur de l'aide aux personnes âgées, établissements comme services à domicile, dans un contexte où les départements et l'Etat organisent [la diminution des moyens financiers des structures](#)".

Enfin, l'AD-PA dit se réjouir du maintien à sa fonction d'Agnès Firmin Le Bodo, ministre déléguée chargée de l'organisation territoriale et des professions de santé, en saluant "son écoute" sur "la fin de vie".

"Passer du déclaratif aux actes"

Dans un communiqué diffusé ce 21 juillet, la **Fédération hospitalière des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés solidaires (Fehap)** relie également le report de la proposition de loi, qu'elle dit "regretter", au remaniement ministériel.

Dénonçant "le manque de considération portée sur un sujet qui concerne tous les Français: le droit de vieillir dignement et dans de bonnes conditions" et rappelant "regrouper 50% de l'offre privée non lucrative dans le champ des personnes âgées", la Fehap appelle Aurore Bergé à "proposer une loi à la hauteur des espérances".

Attendue "depuis plus d'une décennie", cette loi reste aujourd'hui "un mythe", commente-t-elle, appelant à "passer du déclaratif aux actes".

Moins directe, dans un communiqué également daté de ce 21 juillet, la **Fédération hospitalière de France (FHF)** indique d'abord que son président, Arnaud Robinet, adresse ses félicitations à Aurélien Rousseau et Aurore Bergé. La fédération "compte sur l'engagement et la détermination des pouvoirs publics à répondre au plus vite aux nombreuses attentes de la population et des hospitaliers", poursuit-elle.

Parmi les priorités, la FHF note le "grand âge, pour lequel une grande loi de programmation est plus que jamais urgente afin d'engager les recrutements nécessaires, d'identifier des sources de financement durable et de transformer les modèles d'accompagnement".

Elle attend aussi beaucoup du [projet de financement de la sécurité sociale \(PLFSS\) pour 2024](#), qualifié de "moment de vérité pour financer à leur juste hauteur les établissements publics de santé et médico-sociaux". Enfin, la FHF cite "l'attractivité des carrières médicales et paramédicales".

La disparition du mot "autonomie" de la fonction ne passe pas inaperçue

De son côté, dans un communiqué de ce 21 juillet, la **Fédération nationale des directeurs d'établissements et services pour personnes âgées (Fnadepa)** dit "espérer que ce troisième changement de ministre en un an apportera l'élan décisif au plus haut niveau afin de répondre aux urgences du secteur".

Elle dit aussi "s'interroger" sur "la disparition du terme 'autonomie' de l'intitulé du portefeuille d'Aurore Bergé, et dit, d'autant plus, "attendre de la nouvelle ministre des actes rapides et forts".

Soit "ériger en priorité absolue la réforme du grand âge tant attendue en présentant dès la rentrée la feuille de route interministérielle promise par son prédécesseur, ainsi qu'un PLFSS à la hauteur des enjeux et, enfin et surtout, dans les mois à venir, une loi grand âge de programmation pluriannuelle, assortie à des financements à la hauteur des préconisations du rapport Libault".

Luc Broussy, cofondateur du [think tank Matières grises](#) et président de l'association [France Silver Eco](#), espère pour sa part dans une série de tweets que le "poids politique [d'Aurore Bergé] au sein de la majorité présidentielle" constituera "un atout" pour "sortir de l'enlisement" le sujet du grand âge "dans lequel le confine le gouvernement depuis des mois".

"Alors que le CNR [Conseil national de la refondation] bien-vieillir lancé en octobre 2022 a terminé en eau de boudin - la feuille de route interministérielle promise en mai n'étant jamais sortie, Aurore Bergé transformera-t-elle ce CNR en autre chose que le subterfuge qu'il a été jusqu'ici?", s'interroge-t-il.

Et surtout, alors que la nouvelle ministre, en tant que présidente du groupe Renaissance à l'Assemblée nationale, "n'a pas su ou pu faire inscrire la proposition de loi avant l'été à l'ordre du jour, saura-t-elle à la rentrée parlementaire se battre comme ministre pour qu'une loi grand âge voit enfin le jour?", se demande-t-il.

L'auteur de plusieurs rapports sur le grand âge s'est aussi exprimé sur le changement de nom du ministère. "Ignorant depuis un an le sujet du grand âge, [Emmanuel Macron et Elisabeth Borne] ont formé un des rares gouvernements depuis 1981 [d']où les mots 'personnes âgées' ou 'autonomie' sont absents", a-t-il taclé.

Les associations font valoir "l'urgence"

Enfin, dans un communiqué diffusé le 20 juillet, **l'association Avec** se dit "extrêmement déçue par le report du projet de loi" et demande "avec la plus extrême insistance que l'Etat intègre à son agenda le sujet du vieillissement de la population et de l'accompagnement des citoyens les plus âgés".

Dans la même veine, **l'association Citoyennage**, liée à l'AD-PA, considère qu'il est "urgent d'adopter une loi autonomie, telle que promise en 2018 par Emmanuel Macron, et se tient ainsi prête à rencontrer Aurore Bergé dans les meilleurs délais afin de lui présenter ses attentes et propositions", formule l'association dans un communiqué diffusé le 20 juillet.

Lors de la passation de pouvoirs entre Jean-Christophe Combe et Aurore Bergé, celui-ci a dit son "regret" de n'avoir pas réussi à "convaincre de la nécessité" d'accélérer pour le grand âge.

Sophie Martos et Claire Béziau

sm/cbe/ab

Nos activités extérieures en 2023

Comme depuis 2020, nous continuons à participer en tant que représentant de Citoyennage à un certain nombre de rencontres de diverses sortes. Nous nous concentrerons sur celles où nous avons eu l'occasion de donner notre position et ou de mieux nous faire connaître.

En mars 2023, nous avons présenté à la demande des organisateurs, la position de Citoyennage sur ses relations avec les familles, au salon Age3 à Montreuil. Les salons Age3 qui se tiennent à travers la France tout au long de l'année sont des manifestations à destination de professionnels du secteur du grand âge. La position de Citoyennage sur les familles est de reconnaître évidemment l'importance de ces dernières dans la vie des personnes âgées, mais d'insister sur le fait qu'elles ne doivent pas parler à notre place ni décider en notre nom. Comme il y avait dans le public des personnes qui ne connaissaient pas Citoyennage nous avons fait une brève présentation de notre association.

Nous avons été invités par le département Sociologie de l'Université de Nancy avec laquelle nous étions déjà en relation, à participer à un colloque universitaire international dans le cadre du projet RIDPA (Recherche Internationale sur les Droits des Personnes Âgées) et du REACTIS (Réseau d'Études Internationales sur l'Age, la Citoyenneté et l'Intégration Sociale) qui se consacrent aux relations entre les chercheurs et le public dans le domaine de l'âge. Le colloque s'est déroulé à Strasbourg en Mars dernier et s'intéressait à l'accès à la citoyenneté des âgés pendant la crise du COVID. Après quelques échanges de préparation avec les organisateurs, nous sommes intervenus en visio. Nous avons pu dire à quel point on ne nous avait pas demandé notre avis sur les décisions qui nous concernaient comme l'interdiction des visites dans les EPHAD.

Le Ministère des Solidarités a installé au mois de Mai, une commission sur l'interdiction des visites dans les EPHAD, elle a été confiée à un représentant des familles. Citoyennage a envoyé en juin dernier, une contribution écrite qui rappelle entre autres, que cette interdiction est une rupture majeure de l'égalité entre les résidents et l'ensemble de français.

Nous sommes membre depuis l'année dernière du Conseil Scientifique de l'AD-PA (association des directeurs au service des personnes âgées) et à ce titre signataires de sa plateforme qui développe longuement ses propositions dont en premier lieu la nécessité d'augmenter le temps de professionnels en établissement et à domicile. On peut la lire sur le site de l'AD-PA.

ACTUALITÉ DU SECTEUR

Congrès des Âges et du Vieillessement



UN ÉVÉNEMENT CO-ORGANISÉ par les animateurs(trices) et les directeurs(trices).

Rendez-vous les 20 & 21 novembre prochains à Montpellier !

Cette année, le Groupement National des Animateurs en Gérontologie (GAG) et l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) assurent conjointement leur congrès sur une thématique qu'ils partagent et touche les animateurs, les directeurs, les personnes âgées, leurs proches, et les autres professionnels :

“ LIBERTÉ, ÉGALITÉ, HUMANITÉ ”

Tous (ré)unis pour accompagner les personnes âgées dans leurs choix

Toutes les caractéristiques des deux congrès habituels seront présentes, mais enrichies par la présence des autres professionnels : celles du CNAAG (congrès du GAG) avec des approfondissements, des carrefours d'échanges, des analyses de pratiques, et le concours Anim'Awards, ..., et celles du Congrès des Âges et du Vieillessement (de l'AD-PA) avec des conférences, des échanges multi catégoriels, **la présence de Citoyennage.**

Retrouvez ci-après le programme de cet événement !

17^e

CNAAG &

Congrès National
de l'Animation et de
l'Accompagnement
en Gériatrie

6^e

CONGRÈS NATIONAL
DES ÂGES ET DU
VIEILLISSEMENT

Le rendez-vous des personnes âgées,
familles, élus et professionnels

“ LIBERTÉ, ÉGALITÉ, HUMANITÉ ”

Tous (ré)unis pour accompagner les personnes âgées dans leurs choix

20 & 21
NOV. 2023
- LE CORUM -
MONTPELLIER

Programme
2^{ème} annonce

www.congres-gag-ad-pa.com

Un congrès
co-organisé par
les animateurs
et les directeurs

GROUPEMENT
des ANIMATEURS en
GERONTOLOGIE

AD-PA
Les personnes âgées - Les directeurs

Présidents du congrès

- **Pauline Allain**, Animatrice-coordonnatrice, présidente du GAG, Paris
- **Pascal Champvert**, Président de l'AD-PA, Paris

Le Conseil Scientifique

- **Sophie Bresset**,
Responsable du Centre de la Mémoire Vivante de la Maison d'Accueil les Caselles, Bozouls
- **Eric Fregona**,
Directeur adjoint de l'AD-PA, Paris
- **Bernard Hervy**,
Fondateur et vice-président du GAG, Paris
- **Pierre-Olivier Lefebvre**,
Délégué général auprès du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés, Dijon
- **Yves Massardier**,
Responsable animation, président du collectif animation sociale en Deux-Sèvres, Niort
- **Cédric Paris**,
Attaché territorial, directeur jeunesse & sport, Gratenour
- **Pierre Roux**,
Directeur du Groupement de Coopération Social et Médicosocial PALAIOS, Rodez
- **David Seguela**,
Coordonnateur général du GAG, Panazol
- **David Valentin**,
Conseiller supérieur socio-éducatif, responsable politique gérontologique et handicap, directeur résidence autonomie, Le Chambon Feugerolles
- **Juan Vazquez**,
Psychologue, Citoyennage, Paris
- **Richard Vercauteren**,
Sociologue et écrivain, Nantes

Le Comité d'Organisation

- **Fabrice Angot**,
Coordonnateur du service animation du CHU de Caen, président de l'association des animateurs en Gérontologie, Calvados
- **Magalie Bilhac**,
Directrice de la Résidence Les Jardins Du Rival, Secrétaire adjointe de l'AD-PA, Gignac
- **Didier Carles**,
Directeur de la Résidence Saint Jacques, Correspondant Régional Adjoint d'Occitanie de l'AD-PA, Grenade
- **Romain Gizolme**,
Directeur de l'AD-PA, Paris
- **Sébastien Grare**,
Responsable financier et administratif du GAG, Montpellier
- **Aline Honoré**,
Coordinatrice d'animation, Ehpad Le Bon Vieux Temps et vice-secrétaire du GAG, Gorges
- **Sylvie Martinez**,
Responsable GAG Formation et GAG-Pro, Fondettes
- **Claude Maurand**,
Correspondante départementale de l'AD-PA (34) et Directrice de la Résidence Dr R. Boubal, Le Pouget
- **David Seguela**,
Coordonnateur général du GAG, Panazol
- **David Valentin**,
Conseiller supérieur socio-éducatif, responsable politique gérontologique et handicap, directeur résidence autonomie, Le Chambon Feugerolles
- **Juan Vazquez**,
Psychologue, Citoyennage, Paris

17^e

CNAAG

Congrès National
de l'Animation et de
l'Accompagnement
en Gérontologie

6^e

CONGRÈS NATIONAL
DES ÂGES ET DU
VIEILLISSEMENT

Le rendez-vous des personnes âgées,
familles, élus et professionnels

UN ÉVÈNEMENT CO-ORGANISÉ par les animateurs(trices) et les directeurs(trices). Rendez-vous les 20 & 21 novembre prochains à Montpellier !

Cette année, le Groupement National des Animateurs en Gérontologie (GAG) et l'Association des Directeurs au service des Personnes Âgées (AD-PA) assurent conjointement leur congrès sur une thématique qu'ils partagent et touche les animateurs, les directeurs, les personnes âgées, leurs proches, et les autres professionnels :

“ LIBERTÉ, ÉGALITÉ, HUMANITÉ ”

Tous (ré)unis pour accompagner les personnes âgées dans leurs choix

Ces deux jours de travaux permettront d'agir ensemble pour le renouveau du secteur du grand âge :

- En interrogeant les fondamentaux de la liberté des choix ancrés dans la réalité de notre travail quotidien auprès de personnes âgées à domicile ou en établissement,
- En analysant les freins qui entravent le plein exercice des droits et des choix de chacun : il s'agira de mesurer leur impact et leurs conséquences à l'heure où les métiers de l'accompagnement souffrent d'une grande défection,
- En cherchant des modes d'action participatifs et coordonnés entre les différents acteurs,
- En essayant d'apporter des réponses adaptées en termes de pratiques professionnelles et institutionnelles.

Les expertises respectives du GAG et de l'AD-PA seront une opportunité de créer des passerelles riches et productives entre animateurs et directeurs, sans oublier les moments de convivialité, et rencontres dans l'espace exposition qui rassemble toujours de nombreux partenaires.

Notre volonté commune de préparer l'avenir ensemble constituera le point central du congrès, forts de nos expériences et analyses, en dépassant les seules dimensions de la sécurité et de la santé physique : nous nous focaliserons ainsi sur la vie, les souhaits, les choix des personnes âgées, et les réponses possibles. Les problématiques associées aux questions de l'égalité et de la liberté, seront portées par nos conceptions de l'humanité, vecteur central d'un travail coordonné.

Ce congrès, unique dans sa réalisation, comportera des séquences communes et des séquences spécifiques aux animateurs(trices) et aux directeurs(trices). Toutes les caractéristiques des deux congrès habituels seront présentes, mais enrichies par la présence des autres professionnels : celles du CNAAG (congrès du GAG) avec des approfondissements, des carrefours d'échanges, des analyses de pratiques, et le concours Anim'Awards, (...), et celles du Congrès des Âges et du Vieillissement (de l'AD-PA) avec des conférences, des échanges multi-catégoriels, la présence de Citoyennage, (...).

08h00-09h00 - Accueil des participants

session
COMMUNE

09h00-09h30 - Ouverture du congrès, allocutions

- **Pauline Allain**, Animatrice-coordonnateur, présidente du GAG, Paris
- **Pascal Champvert**, Président de l'AD-PA, Paris
- **Michaël Delafosse**, Maire de Montpellier*

session
COMMUNE

09h30-10h30 - Session plénière introductive

Liberté, égalité, humanité : choix des personnes et accompagnement

Qualification de la thématique du congrès et définition des notions évoquées : humanité, égalité, liberté, et par extension tout ce qui relève de l'exercice des droits et des choix.

- **Eclairage sociologique**
Richard Vercauteren, Sociologue et écrivain, Nantes
- **Eclairage philosophique**
Nadia Taïbi, Professeure de philosophie, La Roche-sur-Yon

Avec la participation de **Philippe Wender**, Président de l'association Citoyennage, Paris

Modération :

- **David Seguella**, Coordonnateur général du GAG, Panazol
- **Romain Gizolme**, Directeur de l'AD-PA, Paris

10h30-11h00 - Pause dans l'espace exposition

11h00-12h30 - Sessions en parallèle

session
AD-PA

Carrefours d'échanges

Temps forts d'échange d'expériences et de dialogue entre pairs pour questionner et enrichir sa pratique

1. Accompagner les personnes âgées dans leur pouvoir d'agir : quelles expériences ?
2. Comment et pourquoi développer des réflexions sur le vieillissement au sein des structures ?
3. Comment rompre la solitude à domicile ?
4. Attractivité des métiers du secteur en berne : que faire ?
5. Comment présenter son offre de services de façon éthique ?
6. animateurs(trices) et soignants(tes) au service d'une même finalité ?

session
GAG

Session plénière

Actualité professionnelle de l'animation avec les personnes âgées

Pauline Allain, Animatrice-coordonnateur, Paris

Session Anim'Awards

Présentation de 3 projets d'animation sélectionnés par le jury illustrant le titre de la chanson de Jean-Jacques Goldman : « J'irai au bout de mes rêves ... »



12h30-14h00 - Déjeuner dans l'espace exposition

14h00-15h30 - Sessions en parallèle

session
GAG

Carrefours d'échanges

Temps forts d'échange d'expériences et de dialogue entre pairs pour questionner et enrichir sa pratique

Pourquoi et comment :

1. Réaliser une enquête sur les souhaits des personnes avant de construire un projet institutionnel ?
2. Connaître les souhaits des personnes âgées dans la construction de projets territoriaux (avec RFVAA) ?
3. Animer un Conseil de la Vie Sociale (CVS) ou autre(s) instance(s) de consultation ou de participation ?
4. Faciliter la parole des personnes dont l'expression est affaiblie ?
5. La vie citoyenne et optimiser la communication des personnes âgées avec leur entourage ?
6. Faciliter les rôles des proches sans restreindre ceux des personnes âgées ?
7. Accompagner le quotidien social des personnes âgées en développant des coopérations avec les équipes et les partenaires ?
8. Répondre à la diversité des attentes et souhaits ; et articuler l'organisation des activités et les accompagnements personnalisés ?

session
AD-PA

Session plénière

Maltraitance et médias : les liaisons dangereuses

Animation : **Stéphane Bergounioux**, Journaliste d'entreprise & réalisateur

- **Les principales actions de l'AD-PA**
Pascal Champvert, Président de l'AD-PA, Paris
- **Débats et perspectives avec l'auditoire**
Isabelle Hartvig, Membre de l'Association Vieillir Ensemble en Citoyen (AVEC), Paris
Philippe Wender, Président de l'association Citoyennage, Paris

15h30-16h00 - Pause dans l'espace exposition

15h30-16h30 - Assemblée générale Citoyennage

session
COMMUNE

16h00-16h30 - Ateliers sponsorisés

- Comment exploiter toutes les fonctionnalités de l'outil CULTUREÀVIE
- Revue de Presse avec Vite Lu
- Atelier DLM Créations
Quand le mobilier devient un allié pour maintenir l'autonomie
- Atelier Wivy - Neuropsychologie et animation sociale :
quelle est la place du ludique dans la stimulation cognitive ?



session
COMMUNE

16h30-18h00 - Table ronde

L'exercice des droits : l'écart entre le principe et la réalité

- La notion du droit
Claire Hedon, Défenseuse des droits
- Eclairage sur l'âgisme
Véronique Cayado, Docteure en psychologie et ingénieure de recherche sur le vieillissement à l'Institut Oui Care, Le Mans
- Retour sur les démarches participatives « Qu'est-ce qui est important pour vivre longtemps ? »
Pierre Olivier Lefebvre, Délégué général du réseau francophone des villes amies des Aînés, Dijon
- Echanges et débats
Claude Jeandel, Responsable du pôle de gériatrie du CHU de Montpellier

Avec la participation d'**Isabelle Hartvig**, Citoyennage Ile-de-France

Modération :

- **Fabrice Angot**, Coordinateur du service animation du CHU de Caen, président de l'association des Animateurs en Gérontologie, Calvados
- **Pierre Roux**, Directeur du Groupement de Coopération Social et Médicosocial PALAIOS, Rodez

18h00 - Temps festif au sein de l'espace exposition

08h30-09h00 - Accueil des participants

session
COMMUNE

09h00-10h30 - Session plénière

- **Restitution des carrefours d'échanges du lundi 20 novembre**
Les intervenants des carrefours de la veille
 - **Retour sur l'AG et les éléments marquants de la première journée**
Simone Vigié, Citoyennage Occitanie
 - **Mieux travailler ensemble : les clés de la coopération**
Pascal Champvert, Président de l'AD-PA, Paris
Bernard Hervy, Fondateur et vice-président du GAG, Paris
- Modération :
- **Sébastien Grare**, Responsable financier et administratif du GAG, Montpellier
 - **Eric Fregona**, Directeur adjoint de l'AD-PA, Paris

10h30-11h00 - Pause dans l'espace exposition

11h00-12h30 - Sessions en parallèle

session
GAG

Session plénière

- **Echanges professionnels interactifs – Analyse de « situations vie sociale des personnes âgées »**
Les enjeux de la coopération animateur(trice)/ directeur(rice)
- **Session Anim'Awards**
Présentation de 3 projets d'animation sélectionnés par le jury illustrant le titre de la chanson de Jean-Jacques Goldman : « J'irai au bout de mes rêves ... »
- **Vote Anim'Awards : prix coup de coeur du public**



session
AD-PA

Session plénière

- **Présentation d'un projet innovant et de sa démarche employée**
Fany Cérèse, Directrice associée de l'Atelier AA, Montpellier
- **L'agilité, le secret de l'influence**
- Les grands principes de la communication média
Stéphane Bergounioux, Journaliste d'entreprise & réalisateur

- Les relations publiques à l'aune de la plateforme AD-P
Eric Fregona, Directeur adjoint de l'AD-PA, Paris

- Jeux de rôle et cas pratiques
Intervenant en cours de sollicitation

Grands témoins :

- **Franck Descotes**, Directeur Odéa et correspondant régional Rhône Alpes
- **Marie Pascale Mongaux**, Directrice Résidences et services, correspondante régionale Normandie et administratrice de l'AD-PA, Villâge des Aubépins

12h30 -13h30 - Déjeuner cocktail dans l'espace exposition

session
COMMUNE

13h30-16h00 - **Session plénière**

Pratiquer la démocratie à tout âge, relevons le défi !

- Les différentes instances d'expression et participatives :

- Les actions de Citoyennage en 2023 / Vers un label « pouvoir d'agir »
Romain Gizolme, Directeur de l'AD-PA, Paris
- Les Conseils de la Vie Sociale
- Les CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination)

- Table Ronde

Didier Sapy, directeur de la Fnaqa
Denis Piveteau, conseiller d'Etat est nommé Secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales*

- Présentation d'initiatives

- Le label Bureau Veritas

Grand témoin :

- **Philippe Wender**, Président de l'association Citoyennage, Par Modération :

Modération :

- **Yves Massardier**, Responsable animation, président du collectif animation sociale en Deux-Sèvres, Niort
- **Magalie Bilhac**, Directrice de la Résidence Les Jardins Du Rival, Secrétaire adjointe de l'AD-PA, Gignac

session
COMMUNE

16h00-16h30 - **Clôture du congrès
et remise des prix Anim'Awards**



* En cours de sollicitation

L'incontournable concours des animateurs revient cette année LES ANIM'AWARDS

Venez présenter votre projet d'animation lors
du congrès et devenez le grand gagnant 2023.



Nous vous proposons de présenter des projets d'animation illustrant le titre de la chanson de Jean-Jacques Goldman : « J'irai au bout de mes rêves ... »

- Date limite de soumission des projets : 29 septembre
- Informations et participation sur www.congres-gag-ad-pa.com

Avec la participation de **CITOYENNAGE**

La parole des personnes âgées



Des interventions et témoignages de personnes âgées accompagnées
tout au long du congrès.

Adhésion GAG

Vous souhaitez adhérer au Groupement
des Animateurs en Gérontologie et bénéficier
des tarifs d'inscriptions préférentiels adhérents
du GAG ? Rendez-vous sur

www.anim-gag.fr/public/demande-adhesion



Adhésion AD-PA

Vous souhaitez adhérer à l'Association des Directeurs
au service des Personnes Âgées et bénéficier des tarifs
d'inscriptions préférentiels adhérents de l'AD-PA ?
Rendez-vous sur www.ad-pa.fr/adhesion/



Un congrès
co-organisé par
les animateurs
et les directeurs



Avec le soutien



PARTENAIRES MAJEURS



PARTENAIRES PREMIUM



PARTENAIRES OFFICIELS



PARTENAIRES START-UP



Liste au 8 septembre 2023

17^e
CNAAG
Congrès National
de l'Animation et de
l'Accompagnement
en Gériatrie

6^e
**CONGRÈS NATIONAL
DES ÂGES ET DU
VIEILLISSEMENT**
Le rendez-vous des personnes âgées,
familles, élus et professionnels

20 & 21
NOV. 2023
- LE CORUM -
MONTPELLIER

Un congrès certifié
Qualopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Tarifs
préférentiels
JUSQU'AU
29 SEPT. 2023

Tarifs
classiques
À PARTIR DU
30 SEPT. 2023

TARIFS CONGRÈS COMPLET

Tarif général	380 €	410 €
Tarif formation continue	410 €	440 €
Tarif membre GAG	310 €	340 €
Tarif membre AD-PA	350 €	380 €
Tarif culture à vie / autre entité	355 €	385 €

TARIFS 1 JOURNÉE

Tarif général	270 €	300 €
Tarif formation continue	300 €	340 €
Tarif membre GAG	180 €	220 €
Tarif membre AD-PA	220 €	260 €
Tarif culture à vie / autre entité	245 €	275 €

Renseignements et inscriptions
www.congres-gag-ad-pa.com

05 57 97 19 19 - info@comm-sante.com



Un événement



- Illustration : Gwendoline Blosse • Edition Mai 2023

Article paru dans La Croix : Après le choc de 2003, la prise de conscience

La canicule de 2003, qui a fait 15 000 victimes surtout chez les personnes âgées, a permis de prendre conscience des risques de la chaleur pour les aînés. Alors qu'une vague de chaleur frappe le sud de la France, médecins et associations veulent actualiser les mesures de prévention.

- Jeanne Ferney et Margo Magny,
- le 20/07/2023 à 06:00
- Modifié le 20/07/2023 à 08:00

Vingt ans se sont écoulés, et pourtant à chaque fois que le professeur Jean-Louis San Marco se remémore l'été 2003, l'émotion le submerge. « *Tous ces morts qui auraient pu être évités, cela ne m'a jamais lâché* », confie l'ancien chef de service de médecine interne à l'hôpital de la Timone, à Marseille. Entre le 1^{er} et le 15 août, 15 000 personnes ont été emportées, la plupart âgées de 70 ans et plus.

À l'époque, on n'imagine pas qu'une vague de chaleur, même intense, puisse tuer, et surtout pas en de telles proportions. « *Un week-end, on a vu arriver deux fois plus de malades que d'habitude, dont les trois quarts sont morts dans les heures qui ont suivi*, se souvient Jean-Louis San Marco. *Comme ils avaient tous 40 de fièvre, on a d'abord pensé à la légionellose, et puis on a compris : ce qui tuait ces gens, c'était la chaleur.* »

Dans le Gard, Météo France relève 44,1 °C le 12 août 2003, un record historique. À Paris, il faut supporter 35 °C pendant neuf jours d'affilée. C'est d'abord par sa durée que la canicule a surpris : deux longues semaines durant lesquelles le mercure n'est pas descendu, épuisant les organismes des plus fragiles. Les urgences des hôpitaux sont rapidement submergées et les Français découvrent à la télévision un certain Patrick Pelloux, jeune urgentiste alertant sur la gravité de la situation et se désespérant du silence de l'État.

« *Les autorités ont été complètement dépassées par une situation qui était inédite* », rembobine Yann Lasnier, délégué général des petits frères des Pauvres, depuis très impliqué dans la prévention contre les vagues de chaleur. « *On se souvient tous du polo noir du ministre de la santé, Jean-François Mattei, affirmant depuis sa maison de vacances que tout allait bien.* » Jean-Louis San Marco, lui, enrage encore de « *l'effet moisson* » évoqué par certains responsables, façon de

dire que ces « *vieux* » seraient de toute façon décédés dans les semaines ou mois à venir...

Passé les justifications et les excuses plus ou moins adroites, « *l'État a réagi vite et fort* », juge aujourd'hui Yann Lasnier. Dès l'année suivante, le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin annonce la création de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, financée par une journée supplémentaire de travail, le lundi de Pentecôte. Le premier « plan national canicule » voit le jour, tandis que les maisons de retraite, dorénavant tenues d'avoir une salle climatisée, se dotent de « plans bleus » permettant de déclencher une cellule de crise en cas de fortes chaleurs.

Dans ces établissements, eux aussi durement éprouvés, la canicule de 2003 a été un électrochoc. « *On a fait face comme dans une période de guerre. Climatiseurs, ventilateurs, personnels, on manquait de tout* », se souvient Nathalie Frappier, déjà cadre de santé pour la résidence de l'Abbaye en 2003, à Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne). Les équipes ne disposant pas du matériel nécessaire, il a fallu improviser. Les cintres ne portaient plus les vêtements des résidents, mais des perfusions chargées de les réhydrater...

Un spectacle inimaginable aujourd'hui, alors qu'une vague de chaleur frappe le sud de la France depuis quelques jours, assurent les principaux acteurs du secteur du grand âge. « *On fait des réunions dès le mois de mai, les personnels sont informés, mais ils appréhendent malgré tout ces périodes de chaleur qui sont aussi très difficiles pour eux physiquement* », souligne Nathalie Frappier. « *L'État nous donne des recommandations mais pas les moyens de les suivre* », ajoute Pascal Champvert, président de l'AD-PA et directeur de la résidence de l'Abbaye. « *On est toujours à un ratio d'à peine six professionnels pour dix résidents alors qu'on devrait être à huit.* »

Yann Lasnier est plus inquiet encore pour les personnes âgées qui vivent seules chez elles. « *En 2003, le sujet, c'était d'équiper les Ehpad ; aujourd'hui, c'est d'adapter les logements. Plus de 80 % des 70 ans et plus vivent à domicile* », rappelle-t-il. Eux aussi créés au lendemain de l'épisode de 2003, les Registres de personnes vulnérables – les fameuses « listes canicule » – permettent de prendre des nouvelles des citoyens les plus fragiles, mais le dispositif est « *encore balbutiant*, estime le délégué général des petits frères des Pauvres. *Non seulement, le repérage des personnes à risques reste compliqué, mais les associations reconnues d'utilité publique comme la nôtre n'ont pas accès à ces listes en raison du Règlement général sur la protection des données* », regrette-t-il, tout en reconnaissant la nécessité de respecter les libertés fondamentales.

Comme beaucoup d'acteurs de terrain, c'est à une « *refondation* » de la politique de prévention qu'il appelle. « *Les canicules ne sont plus un phénomène exceptionnel, or les messages n'ont pas été actualisés depuis des années. Mêmes mots, mêmes images...* », déplore Jean-Louis San Marco. Résultat, on meurt encore de la chaleur : selon Santé publique France, elle a tué 33 000 personnes en France depuis 2014. À lui seul, l'été 2022 et ses températures records ont fait 5 000 victimes dans l'Hexagone d'après une étude parue le 10 juillet dans *Nature Medicine*.

« *5 000 morts de trop !* », s'emporte Jean-Louis San Marco, pour qui certaines leçons n'ont pas encore été assimilées. « *En plus d'être une bagarre sans nom, faire boire un demi-litre d'eau à un vieux qui n'a pas soif, c'est risquer de le noyer, car il n'est pas en capacité d'éliminer toute cette eau !* » Pour rafraîchir les organismes, le médecin martèle le même conseil depuis des années : mouiller les avant-bras des personnes âgées avec un brumisateuse et faire s'évaporer l'eau en allumant un ventilateur.

Agnès Ricard-Hibon, porte-parole de la Société française de médecine d'urgence, pointe un autre risque encore méconnu du grand public : la décompensation de maladies chroniques, qui envoie chaque été des dizaines de sujets âgés aux urgences. « *Quand l'hypertension ou l'insuffisance cardiaque nécessitent un traitement spécifique, ce dernier doit être réajusté car la chaleur a des conséquences sur le foie et sur le rein* », explique la cheffe du Samu du Val-d'Oise.

Pour elle, la surmortalité enregistrée en 2022 résulte aussi de la difficulté d'accès aux soins. « *Les urgences restent l'ultime recours pendant l'été, quand les cabinets médicaux sont fermés. Comme il n'y a pas de lits d'hospitalisation disponibles, ni de solution d'accueil médico-social, les personnes âgées qui nous arrivent se retrouvent sur des brancards.* » Avec une perte de chances bien réelle pour les patients : selon une étude révélée en juin lors du Congrès des urgences, les plus de 75 ans contraints de passer une nuit sur un brancard ont 46 % de risques supplémentaires de décéder dans les trente jours suivants. « *On a fermé tout le pays pour protéger les aînés du Covid. Et aujourd'hui, on tolérerait ça ?* »

Rapport PIRES-BEAUNE : « garantir la prise en charge des personnes âgées en établissement, encadrer leur reste à charge »

A propos du rapport Pirès-Beaune sur le financement des établissements pour personnes âgées, AVEC (Vieillir Ensemble en Citoyens), association dont nous sommes proches, a adressé le communiqué de presse suivant :

27 juillet 2023 : Financement des établissements pour personnes âgées : le rapport Pires-Beaune

Le rapport remis par la Députée PIRES-BEAUNE à la Première Ministre met une fois de plus en lumière les coûts trop élevés payés par les personnes âgées, et leurs familles, vivant en établissement.

L'Association Vieillir Ensemble en Citoyen salue la demande faite par la Première Ministre à A. BERGER, tout juste nommée Ministre aux Solidarités, d'examiner ces propositions.

Le Président de la République lui-même avait pour sa part confirmé en 2018 la nécessité de construire un financement nouveau pris en charge par la « collectivité nationale », faisant le constat que la France n'a « pas d'autre choix ».

Il revient donc maintenant à l'Etat de mettre en œuvre une politique volontariste à l'égard de nos aînés en créant une « prestation autonomie », telle qu'attendue par l'ensemble des acteurs du secteur du Grand Age depuis plusieurs années, qui permettra de réduire les coûts supportés par les personnes âgées tout en augmentant le temps de professionnels auprès d'elles au quotidien.

Le rapport (147 page) est téléchargeable sous ce lien :

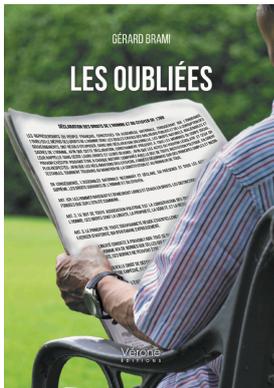
http://citoyennage.fr/telechargements/e-chos/01/rappor_rac_ehpad.pdf

AVEC : Association Vieillir en Citoyen

Plus d'info sur le site <https://asso-avec.net>

Livres

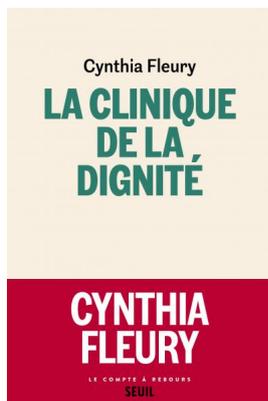
« Les Oubliés » de Gérard Brami



Pour que plus jamais les personnes âgées ne soient « exclues des droits et des libertés reconnus par la république », pour que la sagesse de l'âge se conjugue avec le respect de l'être humain, ce guide donnera les moyens d'un dialogue ferme, juridiquement efficace, pratique, entre tous les acteurs de l'action gériatrique.

Les Oubliés de Gérard Brami aux Éditions Vérone - 202 pages - 17 €.

« La Clinique de la dignité » de Cynthia Fleury



L'impératif de dignité s'est imposé ces dernières années au cœur de nombreux mouvements (des Printemps arabes à Black Lives Matter) et débats de société (discriminations, travail, condition animale...). Mais simultanément les atteintes à la dignité se sont multipliées dans les institutions et les pratiques sociales (hôpitaux, EHPAD, prisons...). La promesse de dignité que la modernité annonçait semble ainsi avoir été trahie de façon répétée.

Face à cette menace d'un « devenir indigne » de nos sociétés, Cynthia Fleury pose les jalons d'une clinique de la dignité, pour établir un diagnostic philosophique et des solutions thérapeutiques au chevet des « vies indignes ». Convoquant aussi bien les écrits de James Baldwin, les théories du *care* ou les approches postcoloniales, cet essai invite à ne pas se résigner à l'inaction ou à la déploration. Il appelle à refonder le concept de dignité à partir de ses marges. Passée au crible de la psychanalyse, de la littérature et des sciences sociales, l'exigence de dignité retrouve toute son actualité, et sa radicalité. Cette réflexion signe ainsi l'ouverture d'un nouvel agir politique, entièrement dédié à la reconquête d'une dignité en action à l'âge de l'anthropocène. Cet essai est discuté et prolongé par une contribution inédite de Claire Hédon, Défenseuse des droits, et par les regards de Benoît Berthelier, Benjamin Lévy et Catherine Tourette-Turgis.

La Clinique de la dignité aux Édition du Seuil – 224 pages – 19,50€